



Communiqué de presse

Ensemble contre les infractions sexuelles en ligne envers les enfants et les jeunes

Berne, 14 septembre 2026 – Aucun enfant ne peut être pleinement protégé en ligne sans la vigilance des adultes. Et aucun adulte ne peut assumer cette responsabilité seul. C'est précisément là qu'entre en jeu la troisième et dernière phase de la campagne « Ensemble contre les infractions sexuelles en ligne envers les enfants et les jeunes » menée par Protection de l'enfance Suisse et ses organisations partenaires. Elle montre comment nous, les adultes, pouvons agir ensemble pour mieux protéger les enfants et les jeunes en ligne.

Un quotidien qui se déroule en ligne

Plateformes de jeux, réseaux sociaux, WhatsApp, recherches pour l'école : les enfants et les jeunes naviguent quotidiennement sur Internet, souvent pendant des heures et sur plusieurs canaux simultanément. Cette présence numérique comporte également des risques que les adultes ne perçoivent pas toujours.

clickandstop.ch, le service de signalement et de conseil contre les violences sexuelles numériques envers les enfants et les jeunes (géré par Protection de l'enfance Suisse, la Fondation Guido Fluri et l'Office fédéral de la police fedpol), a reçu plus de 10 000 signalements d'URL à contenus pédocriminels depuis son lancement en 2022. L'étude JAMES de 2024 a également montré que plus d'une adolescente ou d'un adolescent sur quatre en Suisse est sollicité·e pour l'envoi de photos intimes. Sur certaines plateformes, quelques minutes suffisent pour confronter des jeunes à jusqu'à 30 messages à caractère sexuel, dont la plupart émanent d'adultes ayant des intentions pédocriminelles. Leurs auteurs ciblent spécifiquement les enfants qui semblent curieux, ouverts, vulnérables ou solitaires et établissent systématiquement une relation de confiance afin de les exploiter.

Être là pour les enfants

C'est pourquoi le thème « Être présent·e » est au cœur de la campagne de cette année. La vidéo de la campagne montre comment les enfants et les jeunes naviguent dans le monde numérique et comment les adultes peuvent leur assurer une certaine sécurité, même sans être présents à chaque clic. L'objectif est de sensibiliser les parents, les personnes de référence ainsi que le grand public aux risques et de leur fournir des stratégies concrètes de protection : être à l'écoute, montrer un intérêt sincère, mener des discussions ouvertes, convenir de règles claires pour la gestion des médias numériques et montrer l'exemple, notamment en gérant avec prudence ses propres images et données.

Si un incident se produit, se rappeler que les seuls responsables sont les auteurs, jamais l'enfant. Et qu'il est important de garder son calme, d'écouter et de chercher rapidement de l'aide auprès de clickandstop.ch et de la police.

La troisième et dernière phase de la campagne « Ensemble contre les infractions sexuelles en ligne envers les enfants et les jeunes » est lancée en collaboration avec la plateforme nationale « Jeunes et médias » de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), la Prévention Suisse de la Criminalité PSC et les corps de la police cantonale et municipale, l'Office fédéral de la police fedpol, le Réseau national de soutien aux enquêtes dans la lutte contre la criminalité informatique (NEDIK), ainsi qu'avec le soutien de Sunrise, AXA, Livesystems, ZipScreen GmbH, de la Fondation Guido Fluri et d'autres partenaires.

Protection de l'enfance Suisse exhorte les responsables politiques à mieux protéger les enfants en ligne

Les enfants et les jeunes ont droit à des espaces numériques sûrs, sans exploitation, violence et manipulation. Les parents et les titulaires de l'autorité parentale jouent un rôle important en accompagnant leurs enfants dans l'espace numérique. La responsabilité de la protection des enfants et des jeunes ne doit toutefois pas uniquement leur incomber. C'est pourquoi il est nécessaire de



mettre en place des dispositions légales efficaces concernant les plateformes de communication et les moteurs de recherche. Protection de l'enfance Suisse demande des dispositions concrètes dans le projet de loi fédérale sur les plateformes de communication et les moteurs de recherche (LPCom). En effet, force est de constater que les grandes plateformes n'assument toujours pas pleinement leur responsabilité en matière de protection des enfants et des jeunes.

Contact

Tamara Parham

Tamara Parham, responsable du domaine Communication et partenariats / membre de la direction
+41 31 384 29 19 / tamara.parham@kinderschutz.ch

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnel·le·s et aux responsables de l'éducation, à des acteurs et actrices politiques, à des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.